

**◆ ENSEIGNEMENT**  
**Cours de philosophie :**  
**le référentiel validé**

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi le référentiel du cours de philosophie et citoyenneté (EPC) qui doit être étendu à l'ensemble de l'enseignement secondaire officiel dès la rentrée scolaire prochaine. Ce référentiel définit les ambitions du cours et les compétences à acquérir durant le parcours en secondaire.

Les élèves seront ainsi amenés par exemple à évaluer la validité d'un raisonnement et la cohérence d'un discours, à identifier l'impact

des nouvelles technologies sur nos libertés ou à s'interroger sur les stéréotypes et préjugés orientant nos modes de vie et choix.